

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale

8 septembre 2016

### Séance N° 1 :

L'Assemblée Générale de la Maison des Lycéens s'est réunie le 8 septembre 2016 en séance ordinaire à la demande du Secrétaire Général dans le but de renouveler le Conseil d'Administration de l'association.

Sous la présidence de M. Louis OCTOBON,  
Assistaient à cette séance :

- Avec voix délibératives :
  - ✓ **Membres titulaires** : M. Ambrosioni, Mme. Audebert, M. Benoît, Mme. Bertin, M. Buteaud, M. Charles, M. Davey, M. Garnier, M. Gasperini, M. Godard, M. Gresset, M. Jonquet, M. Jouffroy, M. Lambert, M. Lanclume, M. Maurin, M. Moniot, M. Morizot, M. Nicolas-Hoefflinger, M. Niot, M. Pasquier, M. Raybois, M. Saget, M. Williot, Mme. Zaniemonski.
- Absents/Excusés :
  - ✓ **Membres titulaires** : Mme. Beliaeff, M. Ben-Ahmed, M. Blet, M. Collin...
  - ✓ **A titre consultatif** : Mme. Alloin.

### 1. Ordre du jour :

1. Rappel des objectifs de l'association et présentation de son orientation pour l'année 2016/2017
2. Proposition de nouveaux Statuts
3. Election d'un nouveau Conseil d'Administration
4. Questions diverses

### 2. Rappel des objectifs de l'association et présentation de son orientation :

Le Secrétaire Général a rappelé les objectifs de la Maison Des Lycéens et a présenté son orientation ainsi que les divers projets qu'elle sera susceptible de mettre en place lors de l'année 2016/2017.

Pour rappel, la Maison Des Lycéens a pour rôle de développer et soutenir des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Elle doit, pour ce faire, travailler avec le Conseil de Vie Lycéenne qui l'aidera dans ses projets. L'association participe ainsi au développement de la prise de responsabilité des élèves en permettant à chacun de développer les relations sociales, les pratiques démocratiques et la communication dans l'établissement. L'association favorise donc l'accès à l'autonomie des élèves en stimulant leur créativité, l'esprit d'initiative, le travail en équipe, le goût d'entreprendre et en impulsant les actions collectives d'entraide et de solidarité.

La Maison Des Lycéens, au travers des projets qu'elle mettra en place, souhaite donc répondre aux objectifs qu'elle s'est fixée et souhaite donc se rapprocher au plus près des élèves en diversifiant ses activités. A cette fin, elle sera susceptible (sous réserve de l'acceptation du CA) de proposer des formations de secourisme (IPS, PSC1, Initiation 1° Secours Enfant & Nourrisson) mais également de proposer aux élèves volontaires de les former pour devenir formateur IPS. Dans le même cadre, l'association pourra être amenée à faire passer le BAFA (sous réserve de l'acceptation du CA) par le biais de l'organisme AROEVEN. La Maison Des Lycéens devrait également mettre en place le célèbre évènement de la photo de classe tout en pérennisant les actions réalisées les années précédentes.

### 3. Objet de la délibération N° 01 :

Proposition de nouveaux Statuts de l'association rédigés par le Secrétaire Général.

#### Exposé de la décision de l'avis :

Après une présentation complète de l'objet de la délibération, le chef de séance soumet au vote la proposition des nouveaux Statuts.

#### Vote :

Nombre de personnes constituant l'Assemblée Générale :	<b>580 (nombre d'adhérent)</b>
Quorum :	<b>20</b>
Nombre de personnes participant à la délibération :	<b>24</b>

<u>Votes exprimés :</u>	Pour :	<b>22</b>
	Contre :	<b>1</b>
	Abstentions, blancs et nuls :	<b>1</b>

Le chef de séance,



#### 4. Objet de la délibération N° 02 :

Election d'un nouveau Conseil d'Administration pour l'année scolaire 2016/2017.

#### Exposé de la décision de l'avis :

Après une exposition complète de l'objet de la délibération, les candidats au Conseil d'Administration se sont présentés. Le chef de séance soumet au vote leur candidature. (Liste des membres du CA en Annexe)

#### Vote :

Nombre de personnes constituant l'Assemblée Générale : **580 (nombre d'adhérent)**  
Quorum : **20**  
Nombre de personnes participant à la délibération : **24**

Votes exprimés :  
Pour : **24**  
Contre : **0**  
Abstentions, blancs et nuls : **0**

Le chef de séance,



#### Questions diverses

Aucune question diverse n'a été posée.

#### Ajournement :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 14h00.

Compte-rendu soumis par :

Approuvé par :

Louis OCTOBON

Marina BELIAEFF



**MAISON DES LYCÉENS - LYCEE G. EIFFEL DIJON**

15 av. Champollion, 21000 Dijon  
Tel. : 06.82.29.37.19. – E-mail : [administration@mdl-lycee-eiffel-dijon.fr](mailto:administration@mdl-lycee-eiffel-dijon.fr)